



NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

64 N° 10 1937

Un aspect de l'oeuvre Ménaisienne (2)

Paul BROUTIN (s.j.)

p. 1091 - 1102

<https://www.nrt.be/es/articulos/un-aspect-de-l-oeuvre-menaisienne-2-3564>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

UN ASPECT DE L'ŒUVRE MENNAISIENNE.

(Suite)

« Un scribe initié à la doctrine du règne des cieux... qui tire de son trésor des choses anciennes et nouvelles... », la parabole évangélique vient spontanément à l'esprit de qui étudie l'œuvre de la restauration religieuse entreprise dans le clergé par F. et J.-M. de la Mennais. Si, après un siècle, les « *Réflexions* » gardent un intérêt d'actualité, c'est que leurs auteurs, en traitant de la vie des institutions ecclésiastiques, touchent à la vie profonde de l'Eglise. Il en est, en effet, de l'organisation de l'Eglise comme de la vérité qu'elle garde en dépôt. Suivant de mystérieuses lois internes, toujours anciennes et toujours nouvelles, Elle développe continûment des traditions parfaitement établies. Les difficultés qu'elle rencontre sans cesse sur son chemin ne font que susciter des adaptations plus exactes ; et les remèdes qu'elle emploie deviennent occasion de progrès. Il suffit, pour le comprendre, de bien voir ce qui, dans le présent, subsiste du passé en vue de l'avenir. C'était la définition concrète que Brunetière donnait de la tradition ; c'était tout l'effort des de la Mennais au début du siècle dernier.

Ils voyaient l'Eglise de France à un tournant de son histoire, au carrefour du gallicanisme et du régime concordataire. Nous l'avons dit dans un précédent article : pour lui rendre toute sa vitalité, ils voulaient rétablir, suivant la tradition du concile de Trente, la hiérarchie dans toute son intégrité et avec toute la complexité de son rayonnement. Conciles provinciaux, synodes diocésains, doyens ruraux, communautés presbytérales, c'étaient, d'après eux, les grandes forces concentriques à remettre en action pour rendre à chacun la pleine conscience de ses devoirs et de ses responsabilités, pour ordonner et coordonner toutes les valeurs sociales du clergé, pour fournir à ceux qui s'en trouvaient dépourvus les moyens de satisfaire à leur charge.

Mais les voyants de la Chesnaie ne bornaient pas leur programme à la conservation ou à la seule amélioration du présent. Ils songeaient, par l'organisation d'institutions propagatrices de vie, à pourvoir au lendemain. Comment faire l'avenir ?

III. AUX GRANDS MAUX, LES GRANDS REMEDES... (suite)

Pendant la première moitié du XIX^e siècle, la formation cléricale posait, en effet, plus d'un problème angoissant. Devant ces églises en ruines, devant ces presbytères détruits ou abandonnés, n'était-on pas tenté d'aller au plus pressé, de se tirer d'affaire par des improvisations ou des expédients, de transformer en droit l'anomalie des faits et, tout absorbé par ce qui était, d'oublier ce qui devait être ? Avec une sûreté de vue qui, pendant plus de vingt ans, ne faillit jamais, Jean-Marie de la Mennais parle haut et ferme sur l'organisation des séminaires. Reprenons les « *Réflexions sur l'état de l'Eglise* » en 1808. Courageusement, les auteurs posent la question du recrutement des séminaires, des sciences ecclésiastiques, de la formation progressive et organisée des futurs prêtres. « Encore quelques années et la moitié de la France sera sans pasteur et sans culte. Tel est notre état ; il est déplorable mais à quoi servirait-il de le cacher ? Travaillons plutôt avec ardeur à l'améliorer » (*Réfl.*, p. 120).

5°) ...du recrutement sacerdotal en milieu propice.

Aveu sans ambages, suivi de cette autre constatation qui ne manque ni d'intérêt ni d'importance. « L'expérience apprend que les villes fournissent peu de sujets pour l'état ecclésiastique et la classe riche surtout n'en fournit presque aucun. C'est uniquement dans les paroisses de campagne qu'une continuité de bons pasteurs a préservées de la corruption que l'Eglise peut réparer ses pertes. Il faut qu'elle retourne aux lieux où elle est née pour y trouver des disciples fidèles » (*Réfl.*, p. 132). Nous trouvons là l'énoncé implicite d'un principe premier du recrutement sacerdotal excellent : c'est le milieu familial qui prépare normalement la vocation. Selon la loi providentielle, les élites naissent l'une de l'autre et croissent l'une sur l'autre. Pour faire germer la grâce qui s'épanouit à la longue dans le sacrement de l'ordre, il n'est pas trop de tout un réseau enveloppant d'influences discrètes qui entourent l'enfant au foyer chrétien. Si elles lui manquent, la persévérance court des risques. Si elles développent l'esprit de sacrifice, le sens du dévouement, la piété paroissiale des parents, le séminaire

ne fera que continuer l'éducation reçue en famille chez celui qui, dès ses jeunes ans, aura aimé l'Eglise comme sa maison. On se rappelle quels saints sont devenus, aux âges de foi, certains enfants, oblats au vrai sens du mot. Ce n'était pas dans la société bourgeoise du premier Empire, en mal d'indifférence, qu'on pouvait escompter une telle générosité. Les humbles, les endurants des campagnes comprenaient mieux.

6°) ...des écoles presbytérales.

Le champ propice aux vocations une fois trouvé, Jean-Marie de la Mennais expose les premiers soins qu'il faut apporter pour le cultiver. Il se souvient sans doute de ces maîtrises, de ces « séminaires des séminaires » comme disait Bourdoise, de ces écoles presbytérales, où, suivant les lois normales de la propagation de la vie sacerdotale, les enfants pieux prenaient les mœurs du sanctuaire. Un témoin du siècle en a retracé le tableau avec émotion : « A cette époque, les écoles presbytérales forment à l'envi de jeunes recrues pour les petits séminaires, qui commencent à se remplir pour à leur tour remplir les grands. Je ne connais pas de meilleure école sacerdotale pour l'enfant que cette maison du prêtre dont il devient le fils, le disciple et l'ami. C'est le prêtre qui fait le prêtre. Il se fait là une transfusion d'âme dont on se ressent toute la vie... Et j'ajoute que je ne sais rien de plus méritant devant Dieu... que le dévouement de cet humble desservant de village qui, parmi tous ses travaux et malgré toutes ses charges, trouve encore le moyen et le temps d'instruire, d'élever, de former, parfois de nourrir... ce petit élève intelligent et innocent sur le front duquel il a vu reluire les premiers rayons de l'étoile qui le marque pour le sacerdoce » (1).

Cette efficacité de l'école presbytérale, que Mgr Baunard constate sous la monarchie de juillet, n'est-elle pas due, en partie, au prêtre de la Chesnaie qui avait écrit au début du siècle : « Dans ces circonstances, les curés de campagne doivent sentir l'importance de l'œuvre que Dieu semble remettre entre leurs mains... Que chacun d'eux s'occupe de l'instruction de quelques élèves... Il s'agit bien moins, dans ces premiers mo-

(1) Mgr Baunard, *Un siècle de l'Eglise de France*, p. 135.

ments, de développer l'esprit des enfants que de former leur cœur. Lorsque l'on se sera assuré de leurs dispositions et de leur caractère, ils passeront, déjà instruits des éléments de la langue latine, dans les petits séminaires ». (*Réfl.*, p. 132).

7°) ...des séminaires fortement organisés.

On sait avec quelle persévérance il fallut lutter pendant un demi-siècle contre l'Université pour obtenir ou garder ces maisons, alors seules pépinières de vocations. Dans son manifeste « *De la religion...* », Féli protestait contre cette situation intolérable : « En usurpant, pour la corrompre, l'éducation publique, respectera-t-on du moins les droits inaliénables des évêques sur l'éducation cléricale ? Non. Il leur faudra recevoir de l'autorité civile la permission de perpétuer le saint ministère. Ils ne pourront ouvrir aucune école que de son consentement. Le nombre en sera fixé d'après les vues, les craintes et les défiances de l'administration. Vainement un évêque représentera les besoins de son troupeau, on lui répondra qu'il n'en est pas juge. Mais le sanctuaire se dépeuple, mais les paroisses sont abandonnées. Soyez tranquille, l'administration qui sait tout, qui veille à tout, y remédiera dans une juste mesure. Or qu'est-ce que cela sinon s'arroger le gouvernement spirituel ? Qu'est-ce que cela sinon déclarer que le sacerdoce vivra ou mourra au gré de l'administration ? » (2)

Vingt ans après avoir écrit son premier livre, dans un discours à ses religieux de Saint-Pierre, Jean-Marie de la Menais, alors supérieur général, s'exprimait avec la même désolation : « Sous le nom de petits séminaires, on crée des collèges. Dans quelques-uns, il est vrai, les jeunes gens reçoivent une éducation chrétienne et sous ce rapport on peut en dire beaucoup de bien. Mais dans ceux-là mêmes, ce sont moins des prêtres que l'on forme suivant l'intention du concile de Trente que des jeunes gens destinés à remplir les divers emplois de la société civile... Les ecclésiastiques qui y sont attachés, n'ayant aucune direction ni aucune règle commune, ne peuvent, quel que soit leur zèle, agir avec assez d'accord et d'ensemble pour opérer tout le bien qui est dans leur cœur... Et comme

(2) *De la religion...*, 2^me partie, p. 18.

rien d'ailleurs ne les oblige de rester dans une situation qui leur déplaît ou qui les ennuie, ces maisons sont ébranlées par de perpétuels changements, et chaque jour elles sont à la veille de leur ruine » ⁽³⁾.

Pour n'être pas bâtie sur le sable, pour avoir toute sa consistance spirituelle, une maison d'éducation doit être établie sur les fortes assises de la stabilité, de la compétence et du dévouement. Où trouver chez des maîtres de fortune ou de passage cette âme collective, cette conscience professionnelle ? Pour accomplir leur tâche en auraient-ils la connaissance pleine et exacte, les aptitudes innées ou acquises, la vertu même indispensable ? « On ne sait pas assez tout ce que l'éducation exige de zèle, de talents et de vertus dans ceux qui s'y consacrent ; quelle rigueur de surveillance, quelle tendresse de soins, quelle douceur et en même temps quelle fermeté sont nécessaires dans le gouvernement de ces républiques enfantines, où l'attention, la patience, la réserve et la gravité des chefs doivent être en raison de la légèreté et de la vivacité des sujets. Or, comment trouver dans les maîtres des qualités si rares, si on ne les forme pas eux-mêmes par une éducation qui leur soit propre, et s'ils ne sont constamment assujettis à une règle inflexible, sous l'autorité d'un supérieur, qui, veillant sur eux à tous les instants, les conseille, les dirige, les réprimande, les encourage, et soit enfin comme l'âme qui anime les divers membres de ce vaste corps » (*Réfl.*, p. 62).

Principes essentiels de l'éducation ecclésiastique, qu'il faut appliquer avec plus de rigueur à mesure qu'avance la formation cléricale. Jean-Marie de la Mennais résume toute sa pensée avec vigueur en réclamant, suivant le modèle de Saint-Sulpice, une sélection initiale, une organisation mutuelle et corporative, garantie par une préparation et une stabilité professionnelle, enfin un programme de fortes études à la fois traditionnel et vivant, qui fasse honneur aux sciences ecclésiastiques.

L'éducation particulière s'impose, dès le début, par la fin poursuivie. « Les lycées napoléoniens n'avaient-ils pas l'allure d'institutions militaires ? Ce n'est pas le milieu propice au

(3) Discours cité en appendice dans le *Jean-Marie de la Mennais* de Mgr Laveille, T. I, p. 545.

recueillement, à l'esprit de piété, au goût des choses saintes ». (4). Le procès de ces écoles mixtes n'est plus à faire aujourd'hui. L'expérience a tristement montré que cette économie de personnel et d'argent coûtait cher. On ne peut s'y méprendre : « les études mêmes doivent recevoir dès l'origine, une orientation différente... » (*Réfl.*, p. 138). Qu'on ne dise pas que l'uniformité des programmes fait passer au second plan les autres préoccupations : « On peut enseigner les mêmes choses dans plusieurs écoles, sans qu'il y ait pour cela *unité d'enseignement*, à cause de la diversité des méthodes, et surtout à cause de tous les développements, de toutes les idées accessoires dont se compose l'ensemble de l'instruction et qui varient selon le caractère et les opinions de chaque maître. Mais quand l'enseignement serait semblable, il ne s'en suivrait pas que l'éducation fût la même ; et c'est ce que beaucoup de gens ne sauraient concevoir, parce qu'ils ne comprennent pas que l'éducation ne consiste point uniquement à faire entrer dans la tête des enfants quelques mots de latin ou quelques démonstrations mathématiques, mais à former ces cœurs et ces esprits tout neufs, à les nourrir du lait fortifiant de la religion et de la morale, à y faire naître le goût de la vertu, plus encore par des exemples que par des discours. C'est tout l'homme qu'il faut former et former pour la société » dans laquelle il est appelé à vivre. (*Réfl.*, p. 61).

Faut-il s'étonner si une telle œuvre dépasse les forces et les puissances des individus ? Pour la mener à bonne fin et en garantir la continuité, il faut l'action collective d'un corps enseignant pleinement constitué. « Comme l'unité est en tout le but où l'on doit tendre, il serait à désirer qu'on établisse une ou plusieurs congrégations religieuses spécialement chargées de la conduite des séminaires » (*Réfl.*, p. 133). Quels avantages n'y aurait-il pas, au seul point de vue de la science ecclésiastique ? « Il est, dans les sciences comme dans les arts, des monuments qu'une seule main ne saurait élever. Les forces de l'individu ont des bornes, et des bornes toujours fort étroites, comme celles de la vie même : aussi, quoi de plus ordinaire que de vastes entreprises restées sans exécution et d'immenses recherches absolument perdues, parce que la mort est venue

(4) *Ibid.*, loc. cit.

surprendre l'auteur au milieu de ses travaux ? Mais dans un ordre qui ne meurt point, rien ne se perd ; ce que l'un a commencé, un autre l'achève : point d'entraves, point de rivalités ; tout se poursuit sans interruption, parce que tout se fait en commun et par devoir. A côté d'un savant qui s'éteint, s'élève d'autres savants que lui-même a formés, comme dans les forêts un chêne antique s'entoure de jeunes rejetons. La vie religieuse d'ailleurs, exempte de soins et de distractions, favorise ces laborieuses études qui demandent l'homme tout entier... (*Réfl.*, p. 77).

Ces desiderata menaisiens seront réalisés au cours du XIX^e siècle. Mais en 1806, durant son séjour à Paris, Jean-Marie de la Mennais n'y voyait que Saint-Sulpice pour répondre à ses vœux. Saint-Sulpice, avec M. Emery et M. Duclaux, dont il expliquait ainsi l'excellence : « Il est une tradition d'enseignement qui ne se conserve que dans les corps, parce que les corps seuls ne meurent point, qu'on ne se borne pas à y former des disciples, mais qu'on y forme des maîtres ; et l'enseignement serait-il donc la seule fonction si facile qu'elle n'exigeât aucune étude préliminaire, ou une chose si indifférente qu'on crût devoir l'abandonner à des volontés arbitraires ? Il ne faut pas que l'ordre d'un séminaire dépende uniquement de la volonté ou des caprices, des idées ou des préjugés d'un seul homme ; il ne faut pas que ce qui a été établi aujourd'hui par un chef demain soit renversé par un autre qui aura des vues différentes ; il ne faut pas enfin que les règles et l'esprit de l'établissement soient sans cesse variables comme les opinions des directeurs et que ceux-ci aient à craindre de ne pas trouver leurs subalternes disposés à les seconder en tout et à marcher vers le même but avec un concert parfait » (*Réfl.*, p. 134).

La sagacité du restaurateur découvrait un argument de plus pour sa foi en la nécessité de l'action collective. Cette œuvre commune qu'il avait voulue dans le ministère, il la requérait pour la mission par excellence de la formation des clercs.

Requête d'autant plus pressante qu'il prévoyait, avec une rare perspicacité, le danger de l'avenir : l'insuffisance intellectuelle du clergé français. En 1808, il jette son premier cri d'alarme : « Serait-il possible qu'on ne ressentit pas combien il importe de former des défenseurs de la foi ?... Toutes les universités protestantes sont au travail... quelle voix s'élève pour leur ré-

pondre ?... Qu'on travaille à former des bibliothèques dans les séminaires : qu'on y établisse des dépôts littéraires semblables à ceux qui existaient autrefois dans un grand nombre de communautés... » (*Réfl.*, p. 135)

Vers 1830 nouvelle instance. A sa congrégation de Saint-Pierre, Jean-Marie de la Mennais déclarait : « Jamais, depuis bien des siècles, le clergé pris en masse n'a été aussi ignorant qu'il ne l'est aujourd'hui, et jamais cependant la véritable science ne lui fut plus nécessaire. On commence à reconnaître combien un pareil défaut d'instruction est humiliant et combien il peut devenir funeste » (5).

Le gallicanisme obtus s'entêtait sur ses « quatre articles », le romantisme ronflait sa prédication sonore et désuète, le libéralisme naissant s'aventurait dans ses thèses controuvées. Son chef n'avait pas encore quitté le chemin de Rome et il pouvait parler avec autorité dénonçant le mal et donnant le remède, avec quelle maîtrise.

Dans sa campagne contre le gallicanisme, Féli ne manquait pas de relever ces lacunes de l'enseignement théologique. La page qu'il écrivit dans le « *Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise* » reste une rude leçon toujours pleine d'à-propos et d'application constante dans la diversité des temps et des mœurs : « Ne craignons pas de l'avouer : la théologie si belle par elle-même, si attachante, si vaste, n'est aujourd'hui, telle qu'on l'enseigne dans les séminaires, qu'une scolastique mesquine et dégénérée, dont la sécheresse rebute les élèves et qui ne leur donne aucune idée de l'ensemble de la religion ni de ses rapports merveilleux avec tout ce qui intéresse l'homme, avec tout ce qui peut être objet de la pensée. Ce n'était pas ainsi que la concevait saint Thomas, lui qui, dans ses ouvrages immortels, en a fait le centre de toutes les connaissances de son temps. Empruntez de lui cette méthode admirable qui coordonne et généralise et joignez-y ces vues profondes, ces hautes contemplations, cette chaleur de vie qui caractérise les anciens Pères : alors disparaîtra ce pesant ennui qui éteint parmi les jeunes gens destinés au sacerdoce le goût de l'étude et même le talent. Retranchez de vos cours tant de vaines questions qui

(5) Discours cité plus haut : Mgr. Laveille, *Jean-Marie de la Mennais*, t. I, Appendice, p. 545.

les fatiguent sans fruit et leur enlèvent un temps si précieux, qu'ils emploieraient bien plus utilement à s'instruire des choses applicables au siècle où ils vivent et au monde sur lequel ils doivent agir. Tout a changé autour de nous : les idées ont pris et continuent à prendre successivement des directions nouvelles : institutions, lois, mœurs, opinions, rien ne ressemble à ce que virent nos pères. A quoi servirait le zèle le plus vif sans la connaissance de la société au milieu de laquelle il doit s'exercer ? Il est nécessaire d'apprendre autrement et d'apprendre davantage : autrement pour mieux entendre ; davantage, pour ne pas rester en arrière de ceux qu'on est chargé de guider. Ce n'est point par ce qu'ils savent que les ennemis du christianisme sont forts mais par ce qu'ignorent ses défenseurs naturels. Cette espèce d'infériorité, résultat des circonstances passagères, affaiblit singulièrement l'influence du clergé sur les classes instruites et nuit beaucoup à la religion dans un siècle vain de ses prétendues lumières, et où l'éducation, les journaux, les recueils périodiques de tout genre, les livres plus multipliés que jamais, mettent certaines notions générales à la portée d'un grand nombre de gens sottement fiers de ce mince avantage ». (*Progrès de la Révolution...*, p. 184).

Leçon vigoureuse et nette. On reste interdit quand on songe que, pour la comprendre, pour enrayer le mouvement protestant et moderniste par un renouveau de philosophie thomiste et de théologie biblique, il a fallu attendre, à la fin du XIX^e siècle, Léon XIII et Mgr d'Hulst. Que d'erreurs, que de reculs eussent été évités, si l'appel des de la Mennais avait été mieux écouté.

Le mouvement menaisien a, d'ailleurs, porté ses fruits. Si la philosophie du « sens commun » a été vite abandonnée, les travaux historiques d'un Rohrbacher ou l'action intellectuelle d'un Gerbet ont profité à un grand nombre d'écrivains du XIX^e siècle. Cependant, trop souvent, on a vu le temps de séminaire abrégé et la plupart des prêtres ou évêques, même de ceux qui sont devenus célèbres, obligés de se former par eux-mêmes avec des livres médiocres : leur mérite n'en est pas moins grand, mais cette formation d'autodidactes a laissé voir ses insuffisances.

8°) ...des conférences ecclésiastiques.

D'après les « *Réflexions* », la formation intellectuelle ne devait pas prendre fin avec le temps du séminaire. Les deux frères de la Mennais savent très bien que la théologie ne s'apprend pas seulement dans les livres mais aussi dans les âmes ; ils estiment que l'Écriture Sainte, le dogme comme la morale, le droit canonique comme le droit liturgique demandent une expérience religieuse profonde qui ne s'acquiert qu'avec la vie intérieure, l'âge et les différents ministères ecclésiastiques. Pour le prêtre comme pour le philosophe, l'éducation doit se faire en pleine vie ; sinon, elle risque fort de ne se faire jamais. Jean-Marie de la Mennais ne se fait pas illusion sur les objections qu'il doit soulever : la paresse humaine les répète de tout temps. « Je ne dis rien qui ne soit universellement reconnu. Une fois sortis des séminaires, pleins de toute la science de leurs cahiers, la plupart des prêtres, satisfaits de l'instruction qu'ils ont pu acquérir durant trois ou quatre années sur les bancs de l'école, se croient à jamais affranchis de toute étude. Cet abus si grave n'est pas nouveau : on y avait remédié par les conférences et, c'est par les conférences qu'on y peut remédier encore... Qu'on n'objecte pas contre cet établissement les nombreuses occupations qui déjà surchargent les ministres, car ce serait alléguer la multitude des malades pour se dispenser d'étudier la médecine... Si un zèle, d'ailleurs louable, vous porte à consacrer tous vos instants aux saints travaux du ministère, songez que, pour être utile, ce zèle doit être éclairé ». (*Réfl.*, p. 125).

9°) ...des retraites ecclésiastiques.

Ces réflexions marquées au coin de la sagesse s'appliquent enfin à un autre sujet aussi délicat que le précédent : les retraites ecclésiastiques. L'usage datait d'avant la Révolution mais, à la suite de vingt ans de désordres, que de savoir-faire il fallait pour réunir les membres d'un clergé si disparate ; que de tact surtout pour ramener les prêtres constitutionnels dans l'esprit et dans le sens de l'Eglise !

Ici encore, Jean-Marie de la Mennais paya de sa personne. Ce ne fut pas l'un de ses moindres coups d'audace quand, vi-

caire capitulaire à trente-cinq ans, il osa prêcher la seconde retraite ecclésiastique qui se tint à Saint-Brieuc en 1815. Il y fit sensation : son zèle pour ses frères dans le sacerdoce avait déjà inspiré les convictions de son livre de 1808 : « L'esprit de zèle et de piété n'est que trop sujet à s'affaiblir au milieu du monde ; on prend naturellement, et presque à son insu, les goûts, les sentiments, les idées de ceux avec qui on vit habituellement. La charité même devient un piège parce qu'elle engage souvent à des condescendances qui finissent par dégénérer en un véritable relâchement : peu à peu la ferveur s'éteint, l'âme s'endort dans une mortelle indifférence et l'on en vient enfin à ce dernier excès de s'acquitter avec une attention distraite et un cœur glacé, quelquefois avec une précipitation indécente, des plus saintes, des plus redoutables fonctions du ministère... Les retraites, les retraites, voilà le grand, l'unique remède... (*Réfl.*, p. 123).

Avec tous les maîtres spirituels, Jean-Marie de la Mennais énumère les avantages que l'encyclique « *Mens nostra* » a rappelés il y a quelques années. « C'est dans les retraites que les ministres du Seigneur se renouvellent dans l'esprit de leur vocation ; c'est dans les retraites qu'ils trouvent à la fois des conseils, des guides, des modèles ; c'est dans les retraites que par la prière, le recueillement, les saintes méditations, ils s'enflamment d'une ardeur nouvelle et se prémunissent contre les dangers et les séductions du siècle ; enfin c'est dans la solitude religieuse... qu'entièrement recueillis en Dieu et pénétrés de son onction,... ils puisent... cette charité divine qui doit ensuite s'épancher de leur cœur... sur le troupeau qui leur est confié ». (*Réfl.*, p. 124).

Pour apprécier à sa juste valeur cette « charité divine », il ne suffit pas de rappeler les succès de Jean-Marie de la Mennais ; il faut aussi considérer son attitude au cours de ses épreuves. Lorsqu'après le bref à Mgr d'Astros, Féli eut quitté la Congrégation Saint-Pierre, Jean-Marie, sentant les difficultés croissantes, profita de la retraite que ses religieux devaient suivre le 26 août 1832, pour faire acte public d'adhésion à l'encyclique qui condamnait son frère aimé. Malgré la bienveillance de Mgr Lesquen, les récriminations se firent plus acerbes, et, devant un auditoire de plus de quatre cent quarante prêtres, celui qui **allait être réélu supérieur général connut les humiliations im-**

posées par les exigences injustes d'une opinion de minorité. C'est au prix de ces sacrifices que Jean-Marie de la Mennais contresignait les lignes écrites en 1808 dans ses « *Réflexions sur l'état de l'Eglise en France* ».

IV. DEUX FRERES

En repassant cette page d'histoire du siècle dernier, on ne peut, une fois de plus, que rester ému en comparant la fin des deux frères. Ils avaient, pendant vingt ans, mis tout leur dévouement à rebâtir l'Eglise de France. Mais leur œuvre, comme leur âme, portait le signe de la contradiction, gloire pour l'un et perte pour l'autre. Leurs intentions profondes, connues de Dieu seul, étaient si diverses. Suivant la remarque judicieuse de G. Goyau, « Félicité de la Mennais avait eu pour exalter la papauté... (et aussi pour restaurer l'Eglise de France)... des impérieux accents. Elle devait être grande parce qu'il la voulait grande et à la façon dont il voulait qu'elle le fût ». Plus fidèle à l'esprit de sa mission, Jean-Marie de la Mennais apportait à la reconstruction du temple des pierres d'une solidité éprouvée, mais sans vouloir construire selon son architecture à lui ; en serviteur fidèle et inutile il laissait à la Providence le soin de les agencer. Gardant le sens de l'humilité, le sens de l'Eglise, le sens du Christ, il avait su s'effacer pour qu'aboutît son œuvre de précurseur. Après ses épreuves, témoin des grands courants de restauration cléricale qui bénéficièrent de son apport, il put garder cette vision de paix sur la cité bâtie de pierres vivantes, qui a les promesses de l'avenir comme celles de l'éternité.